



Fédération Française des Associations

De Sauvegarde des Moulins

F.F.A.M. c/ Stéphan DURAND

20, sentier du Pré aux Cerfs

93160 Noisy-le-Grand

MEMBRE INDIVIDUEL — APPEL DE COTISATION 2019

NOMPRENOM

Adresse :

Téléphone : Site internet :

Courriel :

COTISATION MEMBRE INDIVIDUEL DE L'ANNEE 2019

Nouveau membre

Réadhésion

* Personne physique Cotisation de base 50 €

* Association locale non affiliée

* Collectivité territoriale

* Personne morale

* Entreprise Cotisation de base 100 €

* Membre bienfaiteur Cotisation 60 € ou plus

* Fonds de solidarité pour la défense des moulins Minimum 50 €

* Abonnement à la revue Moulins de France (4 numéros annuels)

* Nombre d'abonnement : Tarif par abonnement 22 €

• Expédition hors de France métropolitaine Frais de port 14 €

Date : Signature : TOTAL :

VOTRE REGLEMENT

* Par chèque bancaire n° du Banque :

Adressé au délégué SMI : Stéphan DURAND 20, sentier du Pré aux Cerfs - 93160 Noisy-le-Grand

Mail : smi-ffam@moulinsdefrance.org

* Par virement bancaire : banque SOCIETE GENERALE IBAN : FR76 30003 03340 000505662499 34 - BIC SSOGEFRPP—Libellé SMI 2019